

Compte rendu du Conseil Municipal du 10 juillet 2020

Présents : BERNARD A. / HAOND B. / ASCARI S. / LEOUZON P. / PELLEGRIN R./ STOFFT N./ CHEVAT L. / VINCENT J. / ROBERT G. / BAUDRAND M. / TEILHAS-BALME V. / ROUSSON L. / GRANJEAN L. / RIOU J.

Excusés : BARDINE L.

Alain BERNARD ouvre la séance du Conseil Municipal, présente le compte rendu du mois de juin. Aucune remarque n'étant émise, celui-ci ainsi que la feuille de présence sont proposés à la signature.

- ✓ Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Alain BERNARD explique que le conseil municipal doit répondre au préfet en nommant 3 délégués ainsi que 3 suppléants. L'élection des sénateurs aura lieu le dernier dimanche de septembre matin et après-midi en cas de 2^{ème} tour. A ce jour, tous les candidats ne sont pas encore connus. Historiquement, le maire est membre. Josette VINCENT et Bernard HAOND se proposent en tant que délégués titulaires ; et Valérie TEILHAS-BALME, Ludovic ROUSSON et Gaëtan ROBERT en tant que suppléants.

Après en avoir délibéré, les membres présents, à l'unanimité, approuvent ces délégués et suppléants.

- ✓ Mise en place commission communale des impôts directs

Chaque mandat, le Conseil Municipal doit proposer une liste de 24 personnes au directeur des services fiscaux. Cette commission réunira 12 membres seulement choisis, par le directeur des services fiscaux, composé du maire, de 6 membres titulaires et 6 membres suppléants.

Le maire propose 13 membres du Conseil Municipal, Mme Claire PAGANELLI, M. Cédric REVOL, M. Thierry THEYSSET, M. Didier FAURE, M. Charles HOCQ, M. Claude GIRAUD, M. Alain THEOULE, Mme Georgette CLAIR, M. Rémi ASCASO, M. Pierre COMBE, Mme Béatrice REY, M. Eric DUSSIOT et M. Thibaut QUERE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, approuvent cette liste.

- ✓ Aménagement d'accès au village

Une rencontre a eu lieu avec M. Antoine NAUDY par rapport aux questionnements soulevés lors du dernier conseil municipal. Pour le rétrécissement au niveau du croisement école/bibliothèque, M. NAUDY propose un test avec un bus et marquage au sol pour vérifier que celui-ci passe et braque correctement. Pour les trottoirs et la finition en béton, les trottoirs autour du centre du village et descendant jusqu'à l'entrée seront en béton désactivé, les autres seront réalisés en béton balayé. Concernant la hauteur des trottoirs au niveau de l'école, il s'agira de bordure basse. Pour la sécurisation du passage piéton sur la départementale, il sera ajouté une bande rugueuse de chaque côté de la route pour ralentir les voitures. Le Conseil Départemental n'étant pas favorable à l'installation de dos d'âne et panneaux lumineux. Le maire a redemandé un rond-point pour ce croisement, mais le département refuse cette demande. Le croisement sera aplani sur 12 m avec une pente de 2% contre 8% actuellement. Le panneau Stop de la montée/descente à la piscine serait remplacé par un panneau céder le passage. Au niveau des Pontillons, la commune souhaiterait mettre un panneau céder le passage, le Conseil Départemental étudie la question. Cette rencontre s'est faite en présence et en coopération de M. SOWAMBER pour préserver sa haie de clôture, aménager son entrée et canaliser les écoulements d'eaux pour qu'elles n'aillent pas dans sa propriété.

Pour ce projet, une délibération d'un marché groupé avec le Conseil Départemental, sous forme d'une convention avec la mairie, doit être signée. En effet, ce projet est soumis à accord avec le Conseil Départemental que si la route de l'entrée du village jusqu'à la bibliothèque devient communale et plus départementale comme actuellement, suite à la réalisation du chantier. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, approuve ces 2 délibérations : constitution d'un marché de commande groupé avec le Conseil Départemental et déclassement de la voie depuis le carrefour jusqu'à la bibliothèque.

✓ Délégué du syndicat de la Payre et des rivières

Suite aux désignations des nouveaux élus aux commissions, 2 élus s'étaient proposés pour cette commission Pierre LEOUZON et Valérie TEILHAS-BALME. Le Président actuel, Yves BOYER souhaite laisser ce poste et il a proposé à Alain BERNARD de lui succéder pour une courte période car le syndicat est voué à disparaître, cette compétence va être reprise par la communauté de communes. Le maire en accord avec Pierre prendrait sa place. Pierre LEOUZON n'y voit pas d'inconvénients. Le maire lui rappelle qu'il pourra participer aux réunions et commissions quand même.

✓ Projet des Mottès avec Ardèche Habitat

Un rendez-vous sur le chantier a été organisé pour regarder la distribution de l'eau et des réseaux. Le lancement des appels d'offres dématérialisés sur achatpublic.com pour la partie VRD seulement a été lancé par Ardèche Habitat. La mairie sera appelée à participer aux résultats de cet appel d'offres.

✓ Rencontre avec l'architecte conseil du CAUE

Ce vendredi 10 juillet, l'architecte du CAUE est venu pour étudier le projet de la Rune. Ce projet se ferait en collaboration entre le CAUE et la mairie. Le bâtiment pourrait accueillir des vestiaires, le centre d'accueil et loisirs, des box pour le matériel des associations, une salle pour le Club Rencontres ou autres associations... Ce bâtiment serait sur 2 niveaux, +/- 150 m², anti sismique, avec des chauffe-eaux solaires et une qualité thermique moins énergivore. Son implantation permettrait une exploitation des infrastructures de la Rune (terrain de volley, tennis, foot...).

Une étude sommaire a été faite pour voir l'aménagement de la bibliothèque avec lui. Le groupe Bibliothèque sera sollicité pour travailler en collaboration et permettre au projet de se concrétiser en fonction de leurs besoins/attentes et du réalisable.

Une délibération devra être prise pour travailler avec la CAUE pour établir une convention pour ces projets.

Le maire rappelle la collaboration positive qui a déjà été faite dans le cadre de la maison de santé. Le dossier doit avancer rapidement pour les partenaires financeurs pour une présentation au plus tard en janvier 2021.

Une réunion de travail entre les futurs usagers (associations, centre aéré ...), la mairie et le CAUE va être organisée pour préparer le projet.

✓ Divers

Tour de France : Pierre LEOUZON et Nathalie STOFFT ont sollicité les associations de la commune pour une participation à l'occasion de celui-ci. Une rencontre est prévue avec les associations qui ont répondu (Haras de Bressac, TED, Bibliothèque, Club rencontre, les amis de Léo, St Lager Loisirs...). Une buvette serait organisée au niveau du parking du bas du village, créant un lieu convivial en attendant les cyclistes.

La communauté de communes demande de signaler nos parkings pour assurer le stationnement des véhicules et des campings cars. Une décoration du rond-point de Brune est envisagée mais aussi au niveau du bas du village. La commune va acheter des contres plaqués pour réaliser des maillots qui pourraient être peints en collaboration avec les enfants fréquentant le centre aéré. Un mail va être envoyé aux habitants pour prêter des vieux vélos pour décorer le village.

Forum des associations : Pierre LEOUZON rappelle que le forum a été créé, il y a 12 ans. Il est organisé tous les 2 ans avec les communes alentours. Il se déroule en principe le 2^{ème} week-end de septembre. Une réunion est prévue pour organiser le forum sur St Lager-Bressac.

Location appartement : Les locataires du logement de la Plaine changent.

Fermeture mairie : du 10 août au 21 août inclus.

Ecole : achat de bancs autour des arbres de la cour de l'école. Plusieurs devis sont présentés. Un débat s'engage. Le conseil municipal décide de commander 1 banc en mélèze pour la rentrée à l'entreprise DURAND de Chomérac pour une valeur de 1300€.

Volets roulants, occultant à mettre sur certaines fenêtres de l'école, ainsi que des stores vénitiens pour la classe de Géraldine. Des devis ont été demandés identiques à ceux déjà installés.

Commission communication : Compte rendu de Nathalie STOFFT. Site internet : plusieurs devis et prestations fournisseurs ont été étudiés par la commission (Campagnol, web ADEP, communes en réseaux, Mon Village APP, Kobacivique...). Le choix de la commission se porte sur la société Campagnol. Entreprise partenaire de l'association des maires de France, plus de 1000 sites créés, site utilisable sur tous supports (smartphones, tablettes, ordinateurs). Cette société est locale (NUMERIAN au Pouzin et le support technique à Vernoux en Vivarais). Coût annuel de 220 € incluant une formation et une assistance illimitée. Une offre spéciale jusqu'à fin juillet de 120 € pour la 1ère année a été faite par la société. Une attention particulière a été portée par la commission pour inclure le paiement en ligne notamment si la perception rendait cela possible pour les tickets de la garderie et les factures d'assainissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, approuvent ce choix.

Commission Personnel : Pierre LEOUZON souhaite faire partie de cette commission. Aucune opposition n'est faite à son intégration à la commission.

Problème de chauffage : Sylvain ASCARI expose des problèmes de chauffage récurrents. Un technicien est venu pour vérifier l'installation et rechercher les problèmes/solutions. Au niveau de la cantine, il n'y a pas assez de puissance, des radiateurs seraient rajoutés pour un coût de 4 189€. Certains radiateurs sont remplis de boues. Un dés embouage va être réalisé pour un montant de 2 528€. Il y a un problème de réglage et gestion du plancher chauffant au niveau de la mairie et de la petite salle. Le technicien propose une solution pour un cout de 1781€. L'entreprise Lorientaise propose de faire les travaux avant la remise en route du chauffage et sur les vacances scolaires. Montant total des travaux : 8 499€.

Après en avoir délibéré, les membres présents, à l'unanimité, approuvent ces travaux.

Villes et Pays d'art et d'histoire : Pierre LEOUZON informe qu'un jeu de piste aura lieu le 16 juillet à 17h à St Lager Bressac sur la voie douce. Durée environ 1h30. Il y aura d'autres dates sur Août.

Appartement de la bibliothèque : le devis a été actualisé. L'entreprise Faure pourrait intervenir en Août. Pour l'étanchéité de la terrasse, une seule entreprise a répondu, il s'agit d'ECOBAT. Une autorisation de droit de passage est nécessaire pour réaliser les travaux, une sollicitation sera faite auprès du propriétaire du terrain.

Piscine : Une demande du lieu de vie La Cigogne a été faite pour bénéficier d'une carte familiale au lieu d'une facturation en fin de saison. Une discussion entre les élus s'engage. Le conseil municipal décide de rester sur la facturation actuelle qui s'applique aux centres aérés ou structures du même type. Un courrier sera envoyé.

Appel d'une habitante de Brune, Mme MOULIN pour signaler le débordement des poubelles, des pots de fleurs vides... une réponse va lui être faite.

Agents techniques : Gatien SPRUYTTE vient en renfort de l'équipe pour une durée de 3 semaines.

Location salle des fêtes : une modification du contrat de location et des montants de location va être étudiée. Tarification avec matériel audio ou non. Une formation des élus va être faite pour faire l'état des lieux de la salle des fêtes avec les locataires. Le 23 juillet, l'entreprise vient faire les finitions de plinthes, encadrement des fenêtres. Un liseré sur le pourtour de la salle devra être installé ensuite pour pouvoir accrocher et décorer la salle, il devra être facile à remplacer et à poser.

Décès de M. LAND : résident sur St Lager Bressac périodiquement (habitant aux Pays Bas), un faire-part a été adressé à la municipalité.

Adressage : le 27 juillet à 14h, M. GARCIA sera présent pour le positionnement des panneaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.